



Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 4 rabiaa II 1435 – 4 février 2014

157^{ème} année

N° 10

Sommaire

Décrets et Arrêtés

Assemblée Nationale Constituante

- Décision du président de l'assemblée nationale constituante du 30 rabiaa I 1435 - 31 janvier 2014, ordonnant la publication de la constitution de la République Tunisienne..... 331
- Décision du président de l'assemblée nationale constituante du 31 janvier 2014, relative à la publication des décisions de la séance plénière réunie les 8 et 9 janvier 2014, pour l'élection du conseil de l'instance supérieure indépendante pour les élections 331

Présidence du Gouvernement

- Décret n° 2014-413 du 3 février 2014, portant nomination des membres du gouvernement 331

Ministère de la Santé

- Nomination d'un secrétaire général..... 332
- Nomination de directeurs..... 332
- Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur..... 333
- Nomination de sous-directeurs 333
- Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service 333
- Nomination de chefs de service..... 333
- Nomination de chefs de circonscription sanitaire..... 335
- Nomination de chefs de service hospitalier 336
- Nomination de directeurs d'établissement hospitalier de la catégorie « B » 337
- Nomination de pharmaciens spécialistes majors..... 338

Cessation de fonctions de chefs de service hospitalier.....	338
Arrêté du ministre de la santé du 17 janvier 2014, modifiant l'arrêté du ministre de la santé publique du 27 août 2011, fixant la liste des substituts du lait maternel.....	338
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Nomination de directeurs généraux	338
Nomination d'un inspecteur général.....	338
Ministère du Commerce et de l'Artisanat	
Nomination d'un analyste en chef	339
Ministère de l'Agriculture	
Nomination de directeurs généraux	339
Nomination de directeurs.....	339
Nomination de sous-directeurs	339
Nomination de chefs de service.....	340
Nomination d'un chef de cellule.....	340
Nomination d'un ingénieur général	341
Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	
Décret n° 2014-517 du 17 janvier 2014 , relatif à l'attribution à titre privé d'une terre collective relevant de la collectivité M'Guedmia et sise à la délégation de Gafsa Nord du gouvernorat de Gafsa (concernant la terre dite Ardh El M'Guedmia).	341
Ministère de l'Equipement et de l'Environnement	
Nomination de directeurs généraux	341
Nomination de directeurs.....	342
Nomination de sous-directeurs	342
Nomination de chefs de service.....	343
Attribution d'emplois fonctionnels.....	344
Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication	
Nomination d'un ingénieur général	345
Ministère de la Jeunesse et des Sports	
Nomination de directeurs généraux	345
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de directeur	345
Nomination de directeurs.....	345
Nomination de sous-directeurs	346
Nomination d'un secrétaire principal	347
Nomination de chefs de service.....	347
Nomination de chefs de bureau	348
Cessation de fonctions d'un chef de service	349
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	
Nomination de directeurs.....	349
Nomination de sous-directeurs	349
Nomination de chefs de service.....	350
Ministère de l'Industrie	
Nomination de directeurs	351
Nomination d'un sous-directeur	351
Nomination d'un chef de service.....	351
Instance Supérieure Indépendante pour les Elections	
Décision du président de l'instance supérieure indépendante pour les élections du 3 février 2014, portant ouverture de la candidature à l'emploi de directeur exécutif de l'instance supérieure indépendante pour les élections ...	352

décrets et arrêtés

ASSEMBLEE NATIONALE CONSTITUANTE

Décision du président de l'assemblée nationale constituante du 30 rabiaa I 1435 - 31 janvier 2014, ordonnant la publication de la constitution de la République Tunisienne (1).

Décision du président de l'assemblée nationale constituante du 31 janvier 2014, relative à la publication des décisions de la séance plénière réunie les 8 et 9 janvier 2014, pour l'élection du conseil de l'instance supérieure indépendante pour les élections (1).

(1) Les textes sont publiés uniquement en langue arabe.

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Décret n° 2014-413 du 3 février 2014, portant nomination des membres du gouvernement.

Le chef du gouvernement,

Vu la loi constituante n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu l'arrêté Républicain n° 2014-7 du 9 janvier 2014, portant acceptation de la démission du gouvernement,

Vu l'arrêté Républicain n° 2014-21 du 26 janvier 2014, chargeant Monsieur Mehdi Jomaa de former un gouvernement,

Vu l'arrêté Républicain n° 2014-32 du 29 janvier 2014, portant nomination du chef du gouvernement,

Vu la délibération de l'assemblée nationale constituante du 29 janvier 2014, accordant confiance au gouvernement.

Décrète :

Article premier - sont nommés :

- Monsieur Hafedh Ben Salah : ministre de la justice, des droits de l'Homme et de la justice transitionnelle,

- Monsieur Lotfi Ben Jeddou : ministre de l'intérieur,

- Monsieur Ghazi Jeribi : ministre de la défense nationale,

- Monsieur Mongi Hamdi : ministre des affaires étrangères,

- Monsieur Hakim Ben Hammouda : ministre de l'économie et des finances,

- Monsieur Nidhal Ouerfelli : ministre auprès du chef du gouvernement, chargé de la coordination et du suivi des affaires économiques,

- Monsieur Kamel Ben Naceur : ministre de l'industrie, de l'énergie et des mines,

- Monsieur Lassaad Lachaal : ministre de l'agriculture,

- Madame Najla Harrouche : ministre du commerce et de l'artisanat,

- Monsieur Ahmed Ammar Youmbai : ministre des affaires sociales,

- Monsieur Taoufik Jelassi : ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, des technologies de l'information et de la communication,

- Monsieur Fathi Jarray : ministre de l'éducation,

- Monsieur Mohamed Salah Ben Ammar : ministre de la santé,

- Monsieur Chiheb Ben Ahmed : ministre du transport,

- Monsieur Hedi Larbi : ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable,

- Monsieur Hafedh Lamouri : ministre de la formation professionnelle et de l'emploi,

- Monsieur Mounir Tlili : ministre des affaires religieuses,

- Monsieur Sabeur Bouatay : ministre de la jeunesse, des sports, de la femme et de la famille,

- Madame Amel Karboul : ministre du tourisme,
- Monsieur Mourad Sakli : ministre de la culture,
- Monsieur Ridha Sfar : ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité,
- Monsieur Anouar Ben Khelifa : secrétaire d'Etat auprès du chef du gouvernement, chargé de la gouvernance et de la fonction publique,
- Monsieur Abderrazak Ben Khelifa : secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des affaires régionales et locales,
- Monsieur Fayçal Gouiaa : secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères,
- Monsieur Noureddine Zekri : secrétaire d'Etat, chargé du développement et de la coopération internationale,
- Monsieur Mohamed Karim Jammoussi : secrétaire d'Etat, chargé des domaines de l'Etat et des affaires foncières,
- Madame Neila Chaabane épouse Hammouda : secrétaire d'Etat auprès du ministre de la jeunesse, des sports, de la femme et de la famille, chargée de la femme et de la famille,
- Monsieur Mounir Mejdoub : secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable, chargé du développement durable.

Art. 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et entrera en vigueur le 29 janvier 2014.

Tunis, le 3 février 2014.

Le Chef du Gouvernement

Mehdi Jomaa

MINISTERE DE LA SANTE

Par décret n° 2014-414 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Mallek, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de secrétaire général à l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Sfax.

Par décret n° 2014-415 du 17 janvier 2014.

Monsieur Fethi Gueddes, administrateur général, est chargé des fonctions de chef du bureau des relations avec le citoyen au ministère de la santé.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 93-1549 du 26 juillet 1993, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-416 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Faouzi Kraiem, administrateur général de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de la clinique de chirurgie dentaire de Monastir (établissement hospitalier de la catégorie « A » au ministère de la santé), à compter du 21 octobre 2013.

En application des dispositions du décret n° 81-1130 du 1^{er} septembre 1981, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-417 du 17 janvier 2014.

Madame Nozha Moussa épouse Béji, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de directeur des affaires générales à l'hôpital "la Rabta" de Tunis.

Par décret n° 2014-418 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abdelmajid Djelassi, administrateur en chef, est chargé des fonctions de directeur de l'institut de formation continue du personnel de la santé publique de Monastir, à compter du 19 octobre 2013.

Par décret n° 2014-419 du 17 janvier 2014.

Le docteur Taha Samir Marzouki, inspecteur divisionnaire de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de la promotion des prestations sanitaires à la direction régionale de la santé publique de Tunis.

Par décret n° 2014-420 du 17 janvier 2014.

Le docteur Rafika Mhamd Gaies, inspecteur divisionnaire de la santé publique, est chargée des fonctions d'inspecteur général des services médicaux et juxta-médicaux à l'inspection médicale et juxta-médicale au ministère de la santé.

En application des dispositions de l'article (13) du décret n° 81-793 du 9 juin 1981, l'intéressée bénéficie des indemnités et des avantages attribués à l'emploi de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-421 du 17 janvier 2014.

La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale est attribuée à Madame Samia Dhouibi épouse Nani, administrateur conseiller de la santé publique, sous-directeur de l'approvisionnement à l'institut Salah Azaiez.

Par décret n° 2014-422 du 17 janvier 2014.

Le docteur Raoudha Khaier épouse Ben Hafsa, médecin major de la santé publique, est chargée des fonctions de sous-directeur de la santé de base à la direction de la santé préventive à la direction régionale de la santé publique de Ben Arous.

Par décret n° 2014-423 du 17 janvier 2014.

Le docteur Saida Mezni, médecin major de la santé publique, est chargée des fonctions de sous-directeur de la santé de base à la direction de la santé préventive à la direction régionale de la santé publique de Jendouba.

Par décret n° 2014-424 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abdessalem Yazidi, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de sous-directeur du secteur privé de la santé à la direction de la promotion des prestations sanitaires à la direction régionale de la santé publique de Nabeul.

Par décret n° 2014-425 du 17 janvier 2014.

Monsieur Hatem Ben Hassen, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de sous-directeur des services communs à la direction régionale de la santé publique de Ben Arous.

Par décret n° 2014-426 du 17 janvier 2014.

Le docteur Leila Gadhoul épouse Dhaoudi, médecin major de la santé publique, est chargée des fonctions de sous-directeur de la gestion des soins à l'hôpital régional "Habib Bougatfa" de Bizerte.

Par décret n° 2014-427 du 17 janvier 2014.

Le docteur Nafissa Sghaier épouse Aleimi, médecin principal de la santé publique, est chargée des fonctions de sous-directeur de la santé environnementale à la direction de la santé préventive à la direction régionale de la santé publique de Tunis.

Par décret n° 2014-428 du 17 janvier 2014.

Le docteur Salah Zoghalmi, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de sous-directeur de la santé de base à la direction de la santé préventive à la direction régionale de la santé publique du Kef.

Par décret n° 2014-429 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mondher Belhadj Yahya, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital régional de Medjez El Bab, à compter du 1^{er} octobre 2013.

En application des dispositions du décret n° 2003-2070 du 6 octobre 2003, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-430 du 17 janvier 2014.

Madame Raoudha Ben Hassouna épouse Aïdi, administrateur conseiller de la santé publique, est chargée des fonctions de sous-directeur des ressources humaines à l'institut Salah Azaiez.

Par décret n° 2014-431 du 17 janvier 2014.

Madame Hayet Chaïbi épouse Abdellaoui, administrateur de la santé publique, est chargée des fonctions de sous-directeur des affaires financières à la direction des affaires financières et de la comptabilité à l'institut Salah Azaiez.

Par décret n° 2014-432 du 17 janvier 2014.

La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale est attribuée à Monsieur Haykel Ksibi, administrateur conseiller de la santé publique, chef de service des achats à la sous-direction de l'approvisionnement à l'hôpital « Habib Bourguiba » de Sfax.

Par décret n° 2014-433 du 17 janvier 2014.

Le docteur Samir Sboui, inspecteur régional de la santé publique, est chargé des fonctions d'inspecteur adjoint des services médicaux et juxta-médicaux à l'inspection médicale et juxta-médicale à la direction régionale de la santé publique de Kairouan.

En application des dispositions de l'article (16) du décret n° 2010-1668 du 5 juillet 2010, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de chef de service d'administration centrale.

Par décret n° 2014-434 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Zaïdi, administrateur de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de la facturation à la sous-direction des affaires des malades à l'hôpital régional de Menzel Bourguiba, à compter du 31 octobre 2013.

Par décret n° 2014-435 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mongi Mastouri, technicien supérieur principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de l'organisation des soins et de la formation, à la sous-direction de la gestion des soins à l'hôpital régional « Habib Bougatfa » de Bizerte.

Par décret n° 2014-436 du 17 janvier 2014.

Monsieur Kamel Ajmi, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de la facturation à la sous-direction des affaires des malades à l'hôpital régional de Siliana, à compter du 6 novembre 2013.

Par décret n° 2014-437 du 17 janvier 2014.

Monsieur Naceur Elaïb, administrateur de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service des achats et de la gestion des stocks à la sous-direction de l'approvisionnement et des services auxiliaires à l'hôpital régional « Habib Bougatfa » de Bizerte.

Par décret n° 2014-438 du 17 janvier 2014.

Le docteur Hasna Tarmiz épouse Triter, médecin principal de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de l'information et des programmes sanitaires à la sous-direction de la santé de base à la direction de la santé préventive à la direction régionale de la santé publique de Sousse.

Par décret n° 2014-439 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Salhi, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service des magasins et dépôts généraux à la sous-direction du matériel à la direction générale des services communs au ministère de la santé.

Par décret n° 2014-440 du 17 janvier 2014.

Monsieur Lotfi Belghith, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service des ressources humaines et des affaires juridiques à la sous-direction des affaires des générales à l'hôpital régional « Mohamed Tletli » de Nabeul.

Par décret n° 2014-441 du 17 janvier 2014.

Madame Intidhar Ben Saâd, administrateur de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de la facturation à la sous-direction des affaires des malades à l'hôpital régional « Mohamed Tletli » de Nabeul.

Par décret n° 2014-442 du 17 janvier 2014.

Le docteur Imed Mellakh, médecin de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service d'information et de recherches au centre national pour la promotion de la transplantation d'organes.

Par décret n° 2014-443 du 17 janvier 2014.

Monsieur Sghaier Beltaief, administrateur de la santé publique, est chargé de gérer le bureau de la planification, de la statistique et de l'informatique à la direction régionale de la santé publique de Kébili.

En application des dispositions du décret n° 2010-1668 du 5 juillet 2010, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages attribués à l'emploi de chef de service d'administration centrale.

Par décret n° 2014-444 du 17 janvier 2014.

Madame Saida Trad épouse Tayachi, administrateur de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de l'ordonnancement des dépenses d'équipement à la sous-direction de l'ordonnancement des dépenses à la direction des affaires financières à la direction générale des services communs au ministère de la santé.

Par décret n° 2014-445 du 17 janvier 2014.

Madame Leila Laâbidi, administrateur de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service administratif et financier au groupement de santé de base de Jendouba (établissement hospitalier de la catégorie « A » au ministère de la santé), à compter du 19 août 2013.

Par décret n° 2014-446 du 17 janvier 2014.

Monsieur Ouajih Haj Ali Salem, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service des statistiques à la sous-direction des statistiques à la direction des études et de la planification au ministère de la santé.

Par décret n° 2014-447 du 17 janvier 2014.

Le docteur Abderaouf Chnina, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Bouhajla du gouvernorat de Kairouan.

Par décret n° 2014-448 du 17 janvier 2014.

Le docteur Khaled Belamine, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Ghar Eddima du gouvernorat de Jendouba.

Par décret n° 2014-449 du 17 janvier 2014.

Le docteur Mounir Ben Rejeb, médecin de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire d'El Haouaria du gouvernorat de Nabeul.

Par décret n° 2014-450 du 17 janvier 2014.

Le docteur Adel Naili, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Fernana du gouvernorat de Jendouba.

Par décret n° 2014-451 du 17 janvier 2014.

Le docteur Lotfi Chamakhi, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Hammam-Lif du gouvernorat de Ben Arous.

Par décret n° 2014-452 du 17 janvier 2014.

Le docteur Fethia Mhimdi épouse Helali, Médecin de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Ain Drahem du gouvernorat de Jendouba.

Par décret n° 2014-453 du 17 janvier 2014.

Le docteur Mounir Boujilbane, médecin de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Bir Ali du gouvernorat de Sfax.

Par décret n° 2014-454 du 17 janvier 2014.

Le docteur Amel Seltana épouse Abdellaoui, médecin principal de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Ras Jebel du gouvernorat de Bizerte.

Par décret n° 2014-455 du 17 janvier 2014.

Le docteur Lotfi Torki, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Menzel Bourguiba du gouvernorat de Bizerte.

Par décret n° 2014-456 du 17 janvier 2014.

Le docteur Salha Salah épouse Kastouri, médecin de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Metouia- Menzel Habib du gouvernorat de Gabès.

Par décret n° 2014-457 du 17 janvier 2014.

Le docteur Mohamed Lazreg, médecin major de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire d'El Ouardia du gouvernorat de Tunis.

Par décret n° 2014-458 du 17 janvier 2014.

Le docteur Nezh Ben Hssouna, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Malloulich du gouvernorat de Mahdia.

Par décret n° 2014-459 du 17 janvier 2014.

Le docteur Nabil Ben Amor, médecin major de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire d'Enfidha du gouvernorat de Sousse.

Par décret n° 2014-460 du 17 janvier 2014.

Le docteur Abdelkader Bamehdi, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Menzel Bouzalfa du gouvernorat de Nabeul.

Par décret n° 2014-461 du 17 janvier 2014.

Le docteur Fethi Ben Majdoub, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Menzel Temim du gouvernorat de Nabeul.

Par décret n° 2014-462 du 17 janvier 2014.

Le docteur Mounira Sayeh, médecin de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Mareth du gouvernorat de Gabès.

Par décret n° 2014-463 du 17 janvier 2014.

Le docteur Salah Zarafi, médecin major de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Monastir du gouvernorat de Monastir.

Par décret n° 2014-464 du 17 janvier 2014.

Le docteur Mohamed Adel Belhaj Khaled, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Sidi Hssine du gouvernorat de Tunis.

Par décret n° 2014-465 du 17 janvier 2014.

Le docteur Bethna Ben Salem épouse Soltani, médecin principal de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de circonscription sanitaire de Jendouba du gouvernorat de Jendouba.

Par décret n° 2014-466 du 17 janvier 2014.

Le docteur Monia Dziri épouse Ben Lilahom, médecin major de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de médecine de travail à l'hôpital Mongi Slim de la Marsa.

Par décret n° 2014-467 du 17 janvier 2014.

Le docteur Mohamed Ben Khelifa, professeur hospitalo-universitaire en médecine dentaire, est chargé des fonctions de chef de service hospitalo-universitaire à l'hôpital Fattouma Bourguiba de Monastir (service de médecine dentaire).

Par décret n° 2014-468 du 17 janvier 2014.

Le docteur Jamel Krid, médecin major de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de médecine des urgences à l'hôpital régional de Mahrès.

Par décret n° 2014-469 du 17 janvier 2014.

Le docteur Olfa Saidane, médecin principal de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service d'hémodialyse à l'hôpital régional de Ben Arous.

Par décret n° 2014-470 du 17 janvier 2014.

Le docteur Taoufik Charni, médecin principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de médecine à l'hôpital de circonscription de Sekiet Sidi Youssef.

Par décret n° 2014-471 du 17 janvier 2014.

Le docteur Fatma Ben Rjab, médecin major de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de médecine d'urgence à l'hôpital de circonscription d'El Jam.

Par décret n° 2014-472 du 17 janvier 2014.

Le docteur Abderrahim Naoui, médecin spécialiste principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service de médecine générale à l'hôpital régional de Medjez El Bab.

Par décret n° 2014-473 du 17 janvier 2014.

Le docteur Hedi Bahloul, médecin spécialiste principal de la santé publique, est chargé des fonctions de chef de service d'hémodialyse à l'hôpital régional de Mahrès.

Par décret n° 2014-474 du 17 janvier 2014.

Le docteur Moufida Hamdi, médecin spécialiste de la santé publique, est chargée des fonctions de chef de service de réanimation à l'hôpital régional « Habib Bourguiba » de Médenine.

Par décret n° 2014-475 du 17 janvier 2014.

Le docteur Mohamed Sami Mourali, maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en médecine, est chargé des fonctions de chef de service des explorations fonctionnelles et réanimation cardiaque à l'hôpital la Rabta de Tunis.

Par décret n° 2014-476 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mehrez Chellagui, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Haffouz (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé), à compter du 27 septembre 2013.

Par décret n° 2014-477 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Ali Laâbidi, administrateur de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Krib (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé).

Par décret n° 2014-478 du 17 janvier 2014.

Monsieur Moez Bahria, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Bembla (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé), à compter du 1^{er} octobre 2013.

Par décret n° 2014-479 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mokhtar Belgacem Chebil, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Sbikha (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé).

Par décret n° 2014-480 du 17 janvier 2014.

Monsieur Riadh Khelifi, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription du Fahs (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé), à compter du 18 octobre 2013.

Par décret n° 2014-481 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohsen Chemingui, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Ghardimaou (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé), à compter du 3 octobre 2013.

Par décret n° 2014-482 du 17 janvier 2014.

Monsieur Khaled Hessine, administrateur de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Tabarka (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé).

Par décret n° 2014-483 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Habib Wachem, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Mateur (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé), à compter du 25 octobre 2013.

Par décret n° 2014-484 du 17 janvier 2014.

Monsieur M'naouar Houcine, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Dégùèche (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé), à compter du 2 octobre 2013.

Par décret n° 2014-485 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mourad Gtat, administrateur conseiller de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de groupement de la santé de base de Jerba (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé), à compter du 27 septembre 2013.

Par décret n° 2014-486 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Anis Annabi, administrateur de la santé publique, est chargé des fonctions de directeur de l'hôpital de circonscription de Soliman (établissement hospitalier de la catégorie « B » au ministère de la santé), à compter du 11 octobre 2013.

Par décret n° 2014-487 du 17 janvier 2014.

Les pharmaciens spécialistes principaux de la santé publique mentionnés ci-après sont nommés des pharmaciens spécialistes majors de la santé publique :

- Chedia Moalla Marrakchi (spécialité : pharmacie hospitalo-industrielle),
- Houyem Ellouz Siala (spécialité : biologie).

Par décret n° 2014-488 du 17 janvier 2014.

Il est mis fin aux fonctions du docteur Abdelaziz Makdoui, inspecteur régional de la santé publique, chef de service de biologie médicale à l'hôpital régional de Siliana, à compter du 25 septembre 2013.

Par décret n° 2014-489 du 17 janvier 2014.

Le docteur Amen Allah Messaadi, professeur hospitalo-universitaire en médecine, est déchargé des fonctions de chef de service de réanimation des brûlés au « centre de traumatologie et des grands brûlés » de Ben Arous, et ce, à compter du 1^{er} novembre 2013.

Arrêté du ministre de la santé du 17 janvier 2014, modifiant l'arrêté du ministre de la santé publique du 27 août 2011, fixant la liste des substituts du lait maternel.

Le ministre de la santé,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-24 du 4 mars 1983, relative au contrôle de la qualité, à la commercialisation et à l'information sur l'utilisation des substituts du lait maternel et produits apparentés et notamment son article 4,

Vu le décret n° 84-1314 du 3 novembre 1984, fixant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement de la commission nationale pour la promotion de l'alimentation du nourrisson et de l'enfant,

Vu le décret n° 2013-1372 du 15 mars 2013, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu l'arrêté du ministre de la santé publique du 27 août 2011, fixant la liste des substituts du lait maternel, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment l'arrêté du 13 juin 2012,

Vu l'avis de la commission nationale pour la promotion de l'alimentation du nourrisson et de l'enfant émis lors de sa réunion du 3 juillet 2013.

Arrête :

Article premier - Est modifiée la liste des substituts du lait maternel mentionnée à l'article premier de l'arrêté du ministre de la santé publique du 27 août 2011 susvisé, ainsi qu'il suit :

- Similac Gain Advance au lieu de Similac Gain.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 janvier 2014.

Le ministre de la santé
Abdellatif Mekki

Vu

Le Chef du Gouvernement
Ali Larayedh

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Par décret n° 2014-490 du 17 janvier 2014.

Monsieur Habib Youssef, professeur de l'enseignement supérieur, est chargé des fonctions de directeur général du centre de calcul « El - Khawarizmi », à compter du 21 octobre 2013.

Par décret n° 2014-491 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abdallah Hrizi, professeur de l'enseignement supérieur, est chargé des fonctions de directeur général de la recherche scientifique au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 6 septembre 2013.

Par décret n° 2014-492 du 17 janvier 2014.

Monsieur Moez Gabtni, contrôleur général des services publics, est chargé des fonctions d'inspecteur général à l'inspection générale au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 18 novembre 2013.

Par décret n° 2014-493 du 17 janvier 2014.

Madame Radhia Ben Amara épouse Sahnoun, analyste central, est nommée au grade d'analyste en chef au ministère du commerce et de l'artisanat.

Par décret n° 2014-494 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mabrouk Hilali, administrateur en chef, est chargé des fonctions de secrétaire général de l'institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2003-1678 du 4 août 2003, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur général d'administration centrale.

Par décret n° 2014-495 du 17 janvier 2014.

Monsieur Saâd Sedik, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur général des barrages et des grands travaux hydrauliques au ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-496 du 17 janvier 2014.

Monsieur Ridha Gabouj, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur général du génie rural et de l'exploitation des eaux au ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-497 du 17 janvier 2014.

Madame Najet Ben Tekaya épouse El Gharbi, ingénieur général, est chargée des fonctions de directeur de l'économie de l'eau à la direction générale du génie rural et de l'exploitation des eaux au ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-498 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Fakhfakh, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur de l'eau potable et de l'équipement rural à la direction générale du génie rural et de l'exploitation des eaux au ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-499 du 17 janvier 2014.

Monsieur Houcine Dallai, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur de la collecte et de l'analyse des données à l'observatoire national de l'agriculture relevant du ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-500 du 17 janvier 2014.

Madame Aicha Ben Slama épouse Fathallah, ingénieur général, est chargée des fonctions de directeur des affaires pédagogiques et techniques à l'agence de la vulgarisation et de la formation agricoles relevant du ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-501 du 17 janvier 2014.

Monsieur Ali Kchok, ingénieur général, est chargé des fonctions de chef de la cellule de programmation hydraulique annuelle au bureau de la planification et des équilibres hydrauliques au cabinet du ministre de l'agriculture.

En application des dispositions de l'article premier du décret n° 2011-1560 du 5 septembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-502 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abderrahmen Ouasli, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de la cellule de suivi de la gestion de la filière hydraulique au bureau de la planification et des équilibres hydrauliques au cabinet du ministre de l'agriculture.

En application des dispositions de l'article premier du décret n° 2011-1560 du 5 septembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-503 du 17 janvier 2014.

Monsieur Moez Hammami, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur de la gestion des programmes de formation de base à la direction de la formation professionnelle et d'appui à la vulgarisation agricoles à l'agence de la vulgarisation et de la formation agricoles relevant du ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-504 du 17 janvier 2014.

Monsieur Hafedh Yâakoub, médecin vétérinaire inspecteur central, est chargé des fonctions de sous-directeur du contrôle de la qualité des produits animaux à la direction du contrôle des produits animaux et de la qualité relevant de la direction générale des services vétérinaires au ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-505 du 17 janvier 2014.

Monsieur Zied Agueb, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur des réseaux et technologies de communication à la direction des technologies du traitement de l'information et de la communication au secrétariat général de l'institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles relevant du ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-506 du 17 janvier 2014.

Monsieur Jalel Snoussi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef d'arrondissement du financement et des encouragements au commissariat régional au développement agricole de Siliana.

En application des dispositions de l'article 20 du décret n° 89-832 du 29 juin 1989, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-507 du 17 janvier 2014.

Madame Hakima Saidi épouse Mousaoui, technicien en chef, est chargée des fonctions de chef de service du suivi et d'évaluation de l'impact de la vulgarisation de terrain à la direction des opérations de vulgarisation à l'agence de la vulgarisation et de la formation agricoles relevant du ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-508 du 17 janvier 2014.

Monsieur Najib Elbrari, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service à l'arrondissement de la protection des eaux et des sols au commissariat régional au développement agricole de l'Ariana.

Par décret n° 2014-509 du 17 janvier 2014.

Monsieur Fakhreddine Ameri, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service à l'arrondissement des études et des statistiques agricoles au commissariat régional au développement agricole de Kairouan.

Par décret n° 2014-510 du 17 janvier 2014.

Madame Amel Ghiloufi épouse Jomâa, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef de service à l'arrondissement de la production végétale au commissariat régional au développement agricole de Gabès.

Par décret n° 2014-511 du 17 janvier 2014.

Monsieur Wahid Ben Amara, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service à l'arrondissement de la protection des eaux et des sols au commissariat régional au développement agricole de Nabeul.

Par décret n° 2014-512 du 17 janvier 2014.

Monsieur Anouar Korbi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service à l'arrondissement du financement et des encouragements au commissariat régional au développement agricole de Nabeul.

Par décret n° 2014-513 du 17 janvier 2014.

Madame Widad Lazzam épouse Lassoued, administrateur, est chargée des fonctions de chef d'arrondissement du personnel au commissariat régional au développement agricole de Mahdia.

En application des dispositions de l'article 20 du décret n° 89-832 du 29 juin 1989, l'intéressé bénéficie des avantages d'un chef de service d'administration centrale.

Par décret n° 2014-514 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mustapha Oueslati, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service du suivi de la gestion des bâtiments et de l'inventaire des biens relevant de la direction générale des services administratifs et financiers au ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2014-515 du 17 janvier 2014.

Madame Ahlem Maâtoug épouse Besbes, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de la cellule territoriale de vulgarisation agricole « Tébolba » au commissariat régional au développement agricole de Monastir.

Par décret n° 2014-516 du 17 janvier 2014.

Monsieur Ramdhan Ellefi est nommé dans le grade d'ingénieur général du corps commun des ingénieurs des administrations publiques au ministère de l'agriculture, à compter du 12 avril 2012.

**MINISTERE DES DOMAINES DE
L'ETAT ET DES AFFAIRES
FONCIERES**

Décret n° 2014-517 du 17 janvier 2014, relatif à l'attribution à titre privé d'une terre collective relevant de la collectivité M'Guedmia et sise à la délégation de Gafsa Nord du gouvernorat de Gafsa (concernant la terre dite Ardh El M'Guedmia).

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 64-28 du 4 juin 1964, fixant le régime des terres collectives, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 71-7 du 14 janvier 1971, par la loi n° 79-27 du 11 mai 1979 et par la loi n° 88-5 du 8 février 1988,

Vu la loi n° 92-44 du 4 mai 1992, portant transfert de certaines attributions des ministres des finances et de l'agriculture au ministre chargé des domaines de l'Etat et des affaires foncières,

Vu le décret n° 65-327 du 2 juillet 1965, fixant les modalités d'application de la loi n° 64-28 du 4 juin 1964 relative au régime des terres collectives, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 81-327 du 10 mars 1981, par le décret n° 88-894 du 29 avril 1988 et par le décret n° 95-1229 du 10 juillet 1995,

Vu le décret n° 2013-1372 du 15 mars 2013, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu le procès-verbal de réunion du conseil de gestion de la collectivité M'Guedmia en date du 17 septembre 2012, relatif à l'attribution à titre privé de la terre collective dite Ardh El M'Guedmia et sise à la délégation de Gafsa Nord du gouvernorat de Gafsa, approuvé par le conseil de tutelle local de la

délégation de Gafsa Nord en date du 19 novembre et du 17 décembre 2012, par le conseil de tutelle régional du gouvernorat de Gafsa en date du 17 avril 2013 et homologué par le ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières le 2 octobre 2013.

Vu la délibération du conseil des ministres et après information du Président de la République.

Décète :

Article premier - Sont confirmées, les décisions du conseil de gestion de la collectivité M'Guedmia relatives à l'attribution à titre privé de la terre collective dite Ardh El M'Guedmia et sise à la délégation de Gafsa Nord du gouvernorat de Gafsa et qui sont consignées dans son procès-verbal en date du 17 septembre 2012, approuvé par le conseil de tutelle local de la délégation de Gafsa Nord en date du 19 novembre et du 17 décembre 2012, par le conseil de tutelle régional du gouvernorat de Gafsa en date du 17 avril 2013 et homologué par le ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières le 2 octobre 2013, et ce, conformément aux plan et tableau annexés au présent décret.

Art. 2 - Le ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 janvier 2014.

Le Chef du Gouvernement

Ali Larayedh

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Par décret n° 2014-518 du 17 janvier 2014.

Madame Sarra Zaafrani épouse Zenzri, ingénieur général, est chargée des fonctions de chef de l'unité de gestion par objectifs pour le suivi de la réalisation des projets des autoroutes (autoroute Gabès, Médenine - autoroute Médenine, Ras Jédir - autoroute Boussalem, frontière algérienne et la desserte autoroutière des gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa) et la libération d'emprise des projets des voiries structurantes des villes, relevant de la direction générale des ponts et chaussées au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement) avec fonction et avantages d'un directeur général d'administration centrale.

Par décret n° 2014-519 du 17 janvier 2014.

Monsieur Jamel Zrig, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur général des services aériens et maritimes au ministère de l'équipement et de l'environnement, à compter du 2 septembre 2013.

Par décret n° 2014-520 du 17 janvier 2014.

Monsieur Ezzeddine El Hdhiri, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur général du développement durable au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'environnement).

Par décret n° 2014-521 du 17 janvier 2014.

Madame Raja Laajili, ingénieur en chef, est chargée des fonctions de directeur régional de l'équipement de Tataouine.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2008-512 du 25 février 2008, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à l'emploi de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-522 du 17 janvier 2014.

Monsieur Lotfi Abdesslem, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur régional de l'équipement de Médenine.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2008-512 du 25 février 2008, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à l'emploi de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-523 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Lamine Ben Rhouma, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur régional de l'équipement de Tozeur.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2008-512 du 25 février 2008, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à l'emploi de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-524 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mustapha Ezzine, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur de l'hydraulique urbaine au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement), à compter du 30 septembre 2013.

Par décret n° 2014-525 du 17 janvier 2014.

Monsieur Adel Dallagi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires foncières à l'unité de gestion par objectifs pour le suivi de la réalisation des projets des autoroutes (autoroute Gabès, Médenine - autoroute Médenine, Ras Jédir - autoroute Boussalem - frontière algérienne et la desserte autoroutière des gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa) et la libération d'emprise des projets des voiries structurantes des villes, relevant de la direction générale des ponts et chaussées au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-526 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Riadh Kadri, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de sous-directeur des marchés à la direction des marchés et des entreprises sous-tutelle, à la direction générale de la planification, de la coopération et de la formation des cadres au ministère de l'équipement et de l'environnement.

Par décret n° 2014-527 du 17 janvier 2014.

Mademoiselle Monia Limam, documentaliste, est chargée des fonctions de sous-directeur de la formation des cadres, à la direction de la formation des cadres relevant de la direction générale de la planification, de la coopération et de la formation des cadres au ministère de l'équipement et de l'environnement.

Par décret n° 2014-528 du 17 janvier 2014.

Monsieur Sami Aouadi, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de sous-directeur de la tutelle des entreprises à la direction des marchés et des entreprises sous-tutelle, à la direction générale de la planification, de la coopération et de la formation des cadres au ministère de l'équipement et de l'environnement.

Par décret n° 2014-529 du 17 janvier 2014.

Madame Nadejda Ghaffari, ingénieur principal, est chargée des fonctions de sous-directeur des études et de la programmation à la direction des ports maritimes relevant de la direction générale des services aériens et maritimes au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-530 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mongi Chmengui, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires administratives, financières, foncières et des archives à la direction régionale de l'équipement de Ben Arous.

Par décret n° 2014-531 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abdelaziz Fendri, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de sous-directeur des ponts et chaussées à la direction régionale de l'équipement de l'Ariana.

Par décret n° 2014-532 du 17 janvier 2014.

Monsieur Dourayed El Moncer, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur des ponts et chaussées à la direction régionale de l'équipement de Mahdia, à compter du 23 septembre 2013.

Par décret n° 2014-533 du 17 janvier 2014.

Madame Naziha Mabrouki, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service du suivi et du contrôle des travaux (lots spéciaux) à l'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de construction du campus universitaire à Tataouine, relevant de la direction générale des bâtiments civils au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-534 du 17 janvier 2014.

Mademoiselle Ghada Jelleli, architecte principal, est chargée des fonctions de chef de service du suivi et du contrôle des études architecturales à la direction des études architecturales et techniques à la direction générale des bâtiments civils au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-535 du 17 janvier 2014.

Madame Hajer Blel, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service des conventions et contrats d'études à la direction des programmes et agréments, à la direction générale des bâtiments civils au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-536 du 17 janvier 2014.

Madame Imene Jaafer Ghanem, architecte principal, est chargée des fonctions de chef de service du contrôle comptable à la direction de la construction et de l'entretien à la direction générale des bâtiments civils au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-537 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abderraouf Ghanmi, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service de la réglementation et de la loi des cadres à la direction des affaires administratives relevant de la direction générale des services communs au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-538 du 17 janvier 2014.

Monsieur Adenene Omrani, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service du suivi de la réalisation de la desserte autoroutière des gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa à l'unité de gestion par objectifs pour le suivi de la réalisation des projets des autoroutes (autoroute Gabès, Médenine - Autoroute Médenine, Ras Jédir - autoroute Boussalem - frontière algérienne et la desserte autoroutière des gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa) et la libération d'emprise des projets des voiries structurantes des villes, relevant de la direction générale des ponts et chaussées au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-539 du 17 janvier 2014.

Monsieur Heykel Gazouani, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service du suivi de la réalisation des travaux de l'autoroute Boussalem - frontière algérienne à l'unité de gestion par objectifs pour le suivi de la réalisation des projets des autoroutes (autoroute Gabès, Médenine - autoroute Médenine, Ras Jédir - autoroute Boussalem - frontière algérienne et la desserte autoroutière des gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa) et la libération d'emprise des projets des voiries structurantes des villes, relevant de la direction générale des ponts et chaussées au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-540 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abdallah Hmidi, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef de service du suivi de l'opération de la libération d'emprise des projets des voiries structurantes des villes à l'unité de gestion par objectifs pour le suivi de la réalisation des projets des autoroutes (autoroute Gabès, Médenine - autoroute Médenine, Ras Jédir - autoroute Boussalem - frontière algérienne et la desserte autoroutière des gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa) et la libération d'emprise des projets des voiries structurantes des villes, relevant de la direction générale des ponts et chaussées au ministère de l'équipement et de l'environnement (secteur de l'équipement).

Par décret n° 2014-541 du 17 janvier 2014.

Madame Saloua Messaï, épouse Laabidi, ingénieur des travaux, est chargée des fonctions de chef de service des affaires foncières et des archives à la direction régionale de l'équipement de Kairouan.

Par décret n° 2014-542 du 17 janvier 2014.

Monsieur Ahmed Boularès, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service des affaires administratives et financières à la direction régionale de l'équipement de Bizerte.

Par décret n° 2014-543 du 17 janvier 2014.

Mademoiselle Houda Boussâa, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service de l'aménagement urbain et du territoire à la direction régionale de l'équipement de Tataouine.

Par décret n° 2014-544 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abdelfattah El Jaray, architecte principal, est chargé des fonctions de chef de service des bâtiments civils à la direction régionale de l'équipement de Tataouine.

Par décret n° 2014-545 du 17 janvier 2014.

Il est attribué aux cadres dont les noms suivent les emplois fonctionnels relevant des directions régionales de l'équipement indiquées dans le tableau suivant, et ce, à compter du 12 septembre 2013:

Numéro d'ordre	Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel proposé
01	Noureddine Ghouili	Ingénieur des travaux	Chef de service de l'aménagement urbain et du territoire à la direction régionale de l'équipement de Bizerte
02	Kamel Daldoul	Ingénieur en chef	Directeur de la coordination des services techniques à la direction régionale de l'équipement de Zaghuan
03	Ismail Hamdi	Architecte principal	Chef de service des bâtiments civils à la direction régionale de l'équipement de Zaghuan
04	Sameh Abdelmoula	Ingénieur principal	Chef de service de l'habitat à la direction régionale de l'équipement de Zaghuan
05	Majed Manai	Architecte principal	Chef de service de l'aménagement urbain et du territoire à la direction régionale de l'équipement de Zaghuan
06	Ridha Selmi	Ingénieur des travaux	Sous-directeur des ponts et chaussées à la direction régionale de l'équipement de Kairouan
07	Fayez Neifer	Urbaniste principal	Chef de service de l'aménagement urbain et du territoire à la direction régionale de l'équipement de Sousse
08	Noureddine Zaghdoud	Ingénieur principal	Chef de service de l'entretien et de l'exploitation des routes à la direction régionale de l'équipement de Mahdia
09	Raoudha Chaouch	Architecte en chef	Chef de service de l'aménagement urbain et du territoire à la direction régionale de l'équipement de Mahdia
10	Houcine Bellili	Ingénieur principal	Chef de service de l'entretien et de l'exploitation des routes à la direction régionale de l'équipement de Kasserine
11	Ridha Abou Kacem	Ingénieur principal	Chef de service des études et des travaux neufs à la direction régionale de l'équipement de Kasserine
12	Issam Gamoudi	Architecte principal	Chef de service de l'aménagement urbain et du territoire à la direction régionale de l'équipement de Kasserine
13	Mohamed Ben Abdessalem	Ingénieur principal	Chef de service de l'entretien et de l'exploitation des routes à la direction régionale de l'équipement de Gabès

Par décret n° 2014-546 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abdellatif Ben Othman est nommé dans le grade d'ingénieur général au ministère des technologies de l'information et de la communication, à compter du 2 novembre 2010.

Par décret n° 2014-547 du 17 janvier 2014.

Monsieur Zouheir Ben Ismail, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de chef de l'unité de gestion par objectifs au ministère de la jeunesse et des sports pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat.

En application des dispositions de l'article 4 du décret n° 2013-4327 du 18 septembre 2013, portant création d'une unité de gestion par objectifs au ministère de la jeunesse et des sports pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages d'un directeur général d'administration centrale.

Par décret n° 2014-548 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mehdi Gaddab, professeur principal d'enseignement secondaire d'éducation physique, est chargé des fonctions de commissaire régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Sousse au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction d'un directeur général d'administration centrale.

Par décret n° 2014-549 du 17 janvier 2014.

Monsieur Taoufik Ben Cheikh Ibrahim, inspecteur principal de l'éducation physique et des sports, est chargé des fonctions de commissaire régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de l'Ariana au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction d'un directeur général d'administration centrale.

Par décret n° 2014-550 du 17 janvier 2014.

Madame Fatma Chahbi née Boughzala, administrateur, est chargée des fonctions de directeur de bureau des relations avec le citoyen au cabinet du ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions du décret n° 2013-1678 du 9 mai 2013, l'intéressée bénéficie dans ses nouvelles fonctions de la classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-551 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Sadok Blouza, professeur principal de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de commissaire régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Tozeur au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction d'un directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-552 du 17 janvier 2014.

Monsieur Naoufel Belhadj Rhouma, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur des bâtiments et de l'équipement à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-553 du 17 janvier 2014.

Monsieur Rafik Maâtoug, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de commissaire régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Monastir au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction d'un directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-554 du 17 janvier 2014.

Monsieur Hamid Stiti, professeur principal de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de commissaire régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Jendouba au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction d'un directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-555 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mehrez Elkamel, inspecteur principal de l'éducation physique et des sports, est chargé des fonctions de commissaire régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Gafsa au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction d'un directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-556 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Radhi Chafaï, professeur principal hors classe de jeunesse et d'enfance, est chargé des fonctions de commissaire régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Ben Arous au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction d'un directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-557 du 17 janvier 2014.

Monsieur Moez Selmi, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur du bureau du suivi des activités des entreprises et des établissements publics relevant du ministère au cabinet du ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-558 du 17 janvier 2014.

Monsieur Kamel Hnid, professeur principal de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de directeur des institutions de la jeunesse à la direction générale de la jeunesse au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-559 du 17 janvier 2014.

Monsieur Jilani Chibani, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de bureau des affaires administratives, financières et de l'équipement au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Kébili au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-560 du 17 janvier 2014.

Madame Samia Ben Chikha, ingénieur principal, est chargée des fonctions de sous-directeur de l'informatique à la direction de l'organisation, des méthodes et de l'informatique à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-561 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Ali Nefzi, administrateur, est chargé des fonctions de sous-directeur des associations sportives à la direction des structures sportives à la direction générale du sport au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-562 du 17 janvier 2014.

Madame Wided Gafsi épouse Gaied Ahmed, administrateur, est chargée des fonctions de sous-directeur du budget de l'équipement à la direction des affaires financières à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-563 du 17 janvier 2014.

Monsieur Majid Aouini, professeur principal de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de chef de bureau des activités de la jeunesse à l'unité de développement des activités de la jeunesse au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Nabeul au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages d'un sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-564 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Sahbi Jrad, professeur principal hors classe d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef de bureau du développement des sports et de l'éducation physique à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Kairouan au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages d'un sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-565 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Boubaker, inspecteur de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de chef de bureau des activités de la jeunesse à l'unité de développement des activités de la jeunesse au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Zaghouan au ministère de la jeunesse et des sports.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2008-2062 du 2 juin 2008, fixant l'organisation administrative et financière et les modalités de fonctionnement des commissariats régionaux de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique, l'intéressé bénéficie de la fonction et des avantages d'un sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-566 du 17 janvier 2014.

Monsieur Moncef Cherif, assistant de l'enseignement supérieur, est chargé des fonctions de secrétaire principal chargé du personnel, de l'infrastructure et des équipements sportifs à l'institut supérieur du sport et de l'éducation physique du Ksar Saïd au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-567 du 17 janvier 2014.

Madame Safa Ben Abdesslem, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service d'exploitation des réseaux et des communications à la direction de l'organisation, des méthodes et de l'informatique à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-568 du 17 janvier 2014.

Monsieur Faouzi Ben Mbarek, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service de l'ordonnancement et de l'ouverture des crédits d'équipement à la direction des affaires financières à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-569 du 17 janvier 2014.

Madame Hajer Yakoubi, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service des activités des clubs et associations sportives à la direction des structures sportives à la direction générale du sport au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-570 du 17 janvier 2014.

Monsieur Wajih Grami, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service des affaires administratives et financières au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Béja au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-571 du 17 janvier 2014.

Madame Souhaila Balloumi épouse Ben Souilah, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de chef de service du développement et de la promotion des spécialités sportives à la cellule du suivi, de l'évaluation et de la promotion du sport à la direction générale du sport au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-572 du 17 janvier 2014.

Monsieur Boujemâa Ghribi, professeur d'enseignement secondaire d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef de service de la programmation et de distraction au complexe sportif international d'Aïn Draham au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-573 du 17 janvier 2014.

Monsieur Abderrazek Bouslimi, professeur principal d'enseignement secondaire d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef de service du développement des sports à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Jendouba au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-574 du 17 janvier 2014.

Monsieur Ridha Ben Dhrifa, professeur principal de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de chef de service des institutions et des programmes de la jeunesse à l'unité de développement des activités de la jeunesse au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Zaghouan au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-575 du 17 janvier 2014.

Monsieur Samir Ghayaza, professeur principal hors classe d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef de service du développement des sports à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique, au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Sfax au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-576 du 17 janvier 2014.

Madame Olfa Arfaoui, professeur de jeunesse et d'enfance, est chargée des fonctions de chef de service de logement et de nutrition, au complexe sportif international d'Aïn Draham au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-577 du 17 janvier 2014.

Mademoiselle Nabila Fatnassi, administrateur, est chargée des fonctions de chef de service des études et des projets de recherche à la direction de la formation et de la recherche à la direction générale de l'éducation physique, de la formation et de la recherche au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-578 du 17 janvier 2014.

Madame Aya Balti, professeur d'enseignement secondaire d'éducation physique, est chargée des fonctions de chef de service de l'éducation physique au premier cycle de l'enseignement de base à la direction de l'éducation physique et des activités sportives en milieu scolaire à la direction générale de l'éducation physique, de la formation et de la recherche au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-579 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Arbi Kadour, professeur principal d'enseignement secondaire d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef de bureau du développement des sports et de l'éducation physique à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Médenine au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-580 du 17 janvier 2014.

Monsieur Tarek Ben Moussa, professeur principal d'enseignement secondaire d'éducation physique, est chargé des fonctions de chef de bureau du développement des sports et de l'éducation physique à l'unité des activités sportives et de l'éducation physique au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Kébili au ministère de la jeunesse et des sports.

Par décret n° 2014-581 du 17 janvier 2014.

Monsieur Rafik Rouissi professeur principal d'enseignement secondaire d'éducation physique, est déchargé des fonction de chef de service du développement des sports, au commissariat régional de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de l'Ariana au ministère de la jeunesse et des sports, à compter du 1^{er} août 2013.

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

Par décret n° 2014-582 du 17 janvier 2014.

Monsieur Chawki Lahdhiri, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur de l'organisation, des méthodes et de l'informatique à la direction générale des services communs au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2014-583 du 17 janvier 2014.

Monsieur Faiez Khelia, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur de la formation professionnelle à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Manouba.

Par décret n° 2014-584 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mounir Dakhli, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur de tutelle du secteur privé de la formation à la direction générale de la cotutelle de la formation et de la tutelle du secteur privé au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2014-585 du 17 janvier 2014.

Monsieur Habib Chaouch, professeur principal hors classe de l'enseignement, est chargé des fonctions de directeur de la formation professionnelle à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Monastir.

Par décret n° 2014-586 du 17 janvier 2014.

Monsieur Chawki Chihi, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur des affaires des apprenants à la direction générale des services destinés aux demandeurs de formation au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2014-587 du 17 janvier 2014.

Madame Aicha Mouelhi, travailleur social conseiller, est chargée des fonctions de directeur de la formation professionnelle à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi du Kef.

Par décret n° 2014-588 du 17 janvier 2014.

Monsieur Fethi Haouala, conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation, est chargé des fonctions de chef du bureau des relations avec le citoyen au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 93-1549 du 26 juillet 1993, l'intéressé bénéficie des avantages alloués à un directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-589 du 17 janvier 2014.

Madame Raja Bargui, analyste central au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, est chargée des fonctions d'un sous-directeur des affaires financières à la direction générale des services communs au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2014-590 du 17 janvier 2014.

Madame Mabrouka Jouini, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de sous-directeur de la conception de la programmation et du suivi des projets sectoriels de formation à la direction générale des services de formation destinés aux entreprises au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2014-591 du 17 janvier 2014.

Madame Olfa Laribi, ingénieur principal, est chargée des fonctions de sous-directeur de l'habilitation des établissements de formation à la direction générale des services destinés aux demandeurs de formation au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2014-592 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mehdi Bargaoui, administrateur, est chargé des fonctions de sous-directeur de la formation professionnelle et des relations avec les entreprises à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Siliana.

Par décret n° 2014-593 du 17 janvier 2014.

Madame Noura Zidi, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de sous-directeur de la formation professionnelle et des relations avec les entreprises à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Sfax.

Par décret n° 2014-594 du 17 janvier 2014.

Madame Imen Slama, conseiller des services publics, est chargée des fonctions de chef de service de la coopération avec le monde Arabe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie à la direction de la coopération internationale et des relations extérieures au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2014-595 du 17 janvier 2014.

Mademoiselle Maha Ben Nejma, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service de la cotutelle de la formation dans le secteur de l'agriculture à la direction générale de la cotutelle de la formation et de la tutelle du secteur privé au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

Par décret n° 2014-596 du 17 janvier 2014.

Monsieur Seifeddine Lamine, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service de la carte régionale de la formation professionnelle à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Mahdia.

Par décret n° 2014-597 du 17 janvier 2014.

Madame Hasna Ben Nejma, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de l'unité des programmes de l'emploi à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Monastir.

En application des dispositions de l'article 13 du décret n° 94-1218 du 30 mai 1994, l'intéressée bénéficie des avantages alloués à un chef de service d'administration centrale.

Par décret n° 2014-598 du 17 janvier 2014.

Monsieur Hamouda Gabsi, administrateur, est chargé des fonctions de chef de l'unité de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Monastir.

En application des dispositions de l'article 13 du décret n° 94-1218 du 30 mai 1994, l'intéressé bénéficie des avantages alloués à un chef de service d'administration centrale.

Par décret n° 2014-599 du 17 janvier 2014.

Monsieur Adel Mejadi, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de l'unité de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Sfax.

En application des dispositions de l'article 13 du décret n° 94-1218 du 30 mai 1994, l'intéressé bénéficie des avantages alloués à un chef de service d'administration centrale.

Par décret n° 2014-600 du 17 janvier 2014.

Madame Zeineb Fatnassi, administrateur, est chargée des fonctions de chef de l'unité de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Bizerte.

En application des dispositions de l'article 13 du décret n° 94-1218 du 30 mai 1994, l'intéressée bénéficie des avantages alloués à un chef de service d'administration centrale.

Par décret n° 2014-601 du 17 janvier 2014.

Monsieur Aymen Bouallagui est chargé des fonctions de chef de l'unité de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère à la direction régionale de la formation professionnelle et de l'emploi de Sidi Bouzid.

En application des dispositions de l'article 13 du décret n° 94-1218 du 30 mai 1994, l'intéressé bénéficie des avantages alloués à un chef de service d'administration centrale.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Par décret n° 2014-602 du 17 janvier 2014.

Madame Hamida Belgaied épouse Boulares, ingénieur en chef, est chargée des fonctions de chef de l'unité de gestion par objectifs au ministère de l'industrie pour la réalisation du projet de la filière de betterave à sucre et son développement avec rang et avantages de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-603 du 17 janvier 2014.

Madame Nouha Khiari épouse Tarhouni, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de directeur à l'unité de gestion par objectifs au ministère de l'industrie pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat avec rang et avantages de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-604 du 17 janvier 2014.

Monsieur Mohamed Jounedi Abderrazak, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de directeur à l'unité de gestion par objectifs au ministère de l'industrie pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat avec rang et avantages de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-605 du 17 janvier 2014.

Monsieur Kamel Mellah, ingénieur principal, est chargé des fonctions de sous-directeur à l'unité de gestion par objectifs au ministère de l'industrie pour la réalisation du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat avec rang et avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2014-606 du 17 janvier 2014.

Monsieur Lotfi Msolli Bouksiaa, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service des études des investissements de recherche-développement à la direction générale de l'innovation et du développement technologique au ministère de l'industrie.

instance supérieure indépendante pour les élections

INSTANCE SUPERIEURE INDEPENDANTE
POUR LES ELECTIONS

Décision du président de l'instance supérieure indépendante pour les élections du 3 février 2014, portant ouverture de la candidature à l'emploi de directeur exécutif de l'instance supérieure indépendante pour les élections ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le texte est publié uniquement en langue arabe.

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN.0330.7921

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T

"Ce numéro du Journal Officiel de la République Tunisienne a été déposé au siège du gouvernorat de Tunis le 5 février 2014"